



Saint-Omer  
9, 10 & 11  
OCTOBRE  
2024

45<sup>e</sup>

RENCONTRE  
NATIONALE  
DES AGENCES  
D'URBANISME

**ESPACE(S)  
PUBLIC(S)  
EN DEBAT(S)**



**EXPERTISER LES CHANGEMENTS  
ATELIER N°12**

**ESPACES PUBLICS ET VOIX DU  
FUTUR : CO-CONSTRUIRE  
DES ESPACES PUBLICS VIVABLES  
ET VIVANTS**

# PRÉSENTATION

De nombreux défis se posent pour des espaces publics vivables et agréables dans un futur proche : comment résisteront-ils aux conditions météorologiques extrêmes ? Comment en faire des lieux frais et agréables pour le vivant humain et non humain, voire même des espaces de régénération de la biodiversité ? Comment leur conception et leurs aménagements pourront-ils contribuer à une gestion durable de l'eau, à la qualité de l'air et à la bonne santé physique et psychique ? Comment peuvent-ils favoriser la rencontre, l'inclusion de toutes et tous et pourquoi pas le goût des autres pour contribuer à un espace public -au sens politique- apaisé ?

Pour changer les résultats, changeons de recette !

Nous vivrons un atelier immersif pour imaginer ensemble l'évolution d'un espace public du territoire. Ce laboratoire en plein air se fera en jeu de rôle, en croisant le point de vue des humains d'aujourd'hui, des générations futures et du vivant non humain.

L'objectif pour les participants sera d'enrichir notre expertise avec une palette de méthodes non conventionnelles pour un urbanisme durable, d'abord par l'expérimentation puis par la co-analyse de l'intérêt de donner une voix au vivant non humain et futur pour mieux agir dès aujourd'hui.

Au programme pour cette expérimentation sérieuse et conviviale à la fois: arpentage de terrain et délibérations collectives en plein air puis travail en atelier.

## VOS ORGANISATEURS :

- ➔ **Théa DISDIER HAUMESSER** - Missions Publiques
- ➔ **Judith FERRANDO Y PUIG** - Missions Publiques
- ➔ **Romane GODDYN** - Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer - Votre contact du jour J : 06.49.79.82.43

# INFOS PRATIQUES

## VOTRE LIEU DE RENDEZ-VOUS :

- 🕒 Rendez-vous à **8h30**  
au Parking Cathédrale
- 📍 Allée des Glacis, 62500 Saint-Omer



## VOTRE PROGRAMME :

- **08h30** : Départ - Parking Cathédrale
- **08h30-09h00** : Prenons la route !
- **09h00-09h45** : **Etape 1** - Introduction à la prise en compte des non humains et des générations futures
- **09h45-10h45** : **Etape 2** - Déambulation dans le centre-bourg
- **10h45-15h00** : **Etape 3** - Recommandations pour l'espace public de Tilques - Déjeuner
- **15h00-16h00** : **Etape 4** - Que retenir de l'atelier ?
- **16h00-16h30** : Prenons la route !
- **16h30** : Retour à Saint Omer (Parking Cathédrale)

## VOTRE ÉQUIPEMENT :

N'oubliez pas de prendre avec vous :

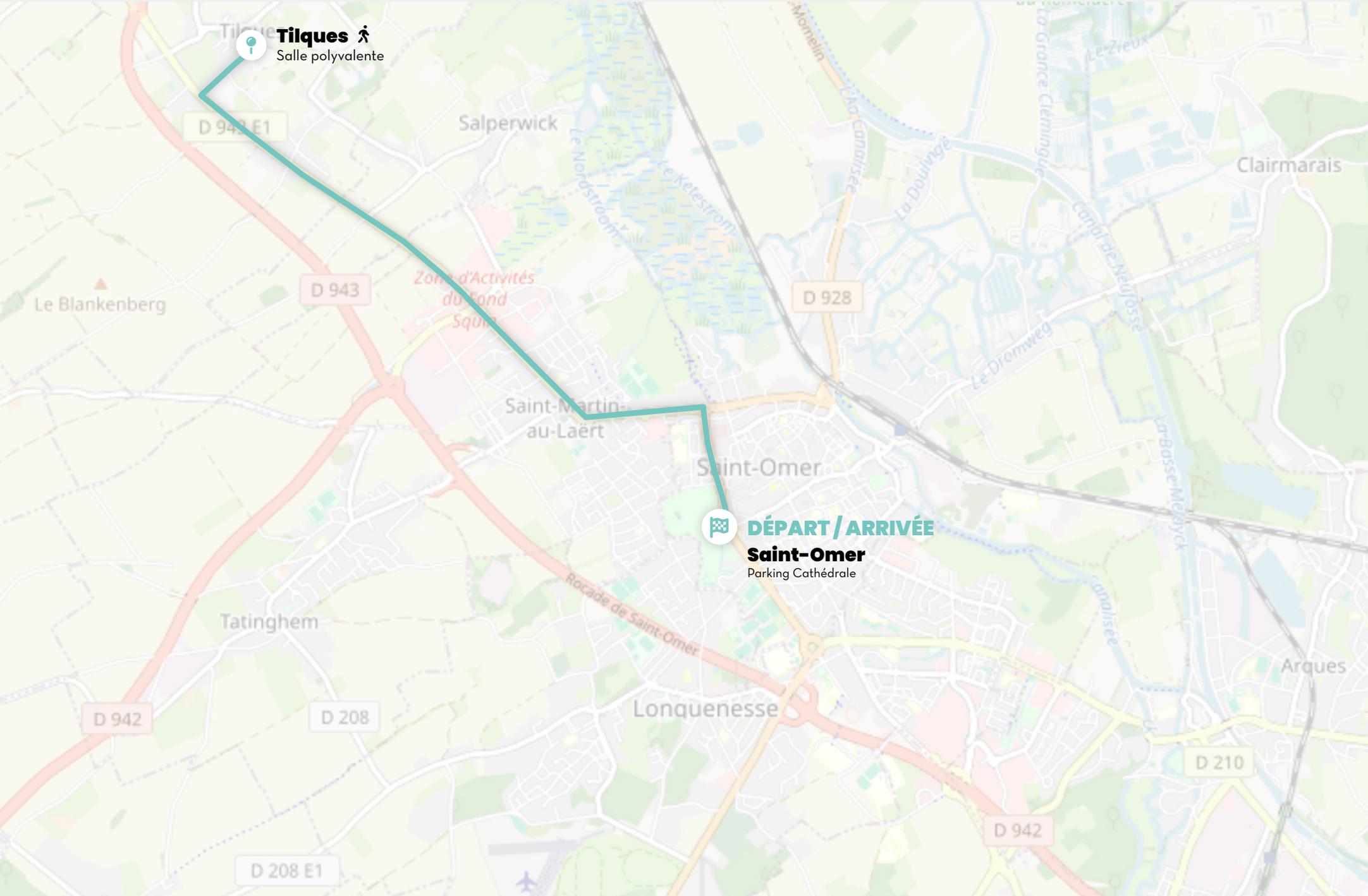
- ➔ Une tenue adaptée pour le soleil et/ou la pluie (parapluie, imperméable, casquette, crème solaire, ...)
- ➔ Des chaussures adaptées pour une marche urbaine
- ➔ Une gourde
- ➔ De quoi écrire, dessiner, noter, prendre des photos et/ou tous autres outils nécessaires à l'observation.

# PARCOURS DE LA JOURNÉE

 Balade d'observation



Trajet en bus



# INTRODUCTION À LA PRISE EN COMPTE DES NON HUMAINS ET DES GÉNÉRATIONS FUTURES

📍 Salle des fêtes (Rue de la Croix, 62500 Tilques)

Une activité brise-glace sera proposée pour apprendre à faire connaissance de manière amusante et démarrer les réflexions sur la prise en compte des non-humains et des générations futures.

Il sera ensuite présenté les objectifs de l'atelier et l'intérêt de l'approche. A la fin de cette étape, chaque participant tirera au sort un rôle : élus d'aujourd'hui, habitants du futur ou vivant non humain. Les participants devront alors étudier l'espace public sous le prisme du rôle attribué.

## Interventions :

- ➔ Théa DISDIER HAUMESSER, Chargée de projets participatifs, Missions Publiques
- ➔ Judith FERRANDO Y PUIG, Co-directrice et associée, Missions Publiques

## Une étape pour aborder :

- ➔ L'évolution d'un espace public en prenant en compte le point de vue des non humains et des générations futures, par un jeu de rôle.
- ➔ L'étude de cas : le centre-bourg de Tilques et plus particulièrement les abords de l'église.



Abords de l'église de Tilques

Tilques est une commune de 1070 habitants (INSEE 2021), située au nord de Saint-Omer. Elle est considérée comme un centre-bourg disposant des équipements et commerces du quotidien. Deux centralités se dégagent. La première est commerciale le long de la route départementale où se concentrent restaurants, commerces et distributeurs alimentaires. La seconde concerne les équipements municipaux regroupés autour de l'église : mairie, école, salle des fêtes et espaces sportifs.

Tilques conserve une forte identité rurale. Le centre-bourg est ceinturé de pâtures et de cultures visibles depuis les espaces publics. Par ailleurs, la frange est de la commune se trouve dans le marais audomarois. C'est un espace naturel et agricole très sensible qui continue de façonner les paysages et l'organisation spatiale de la commune.

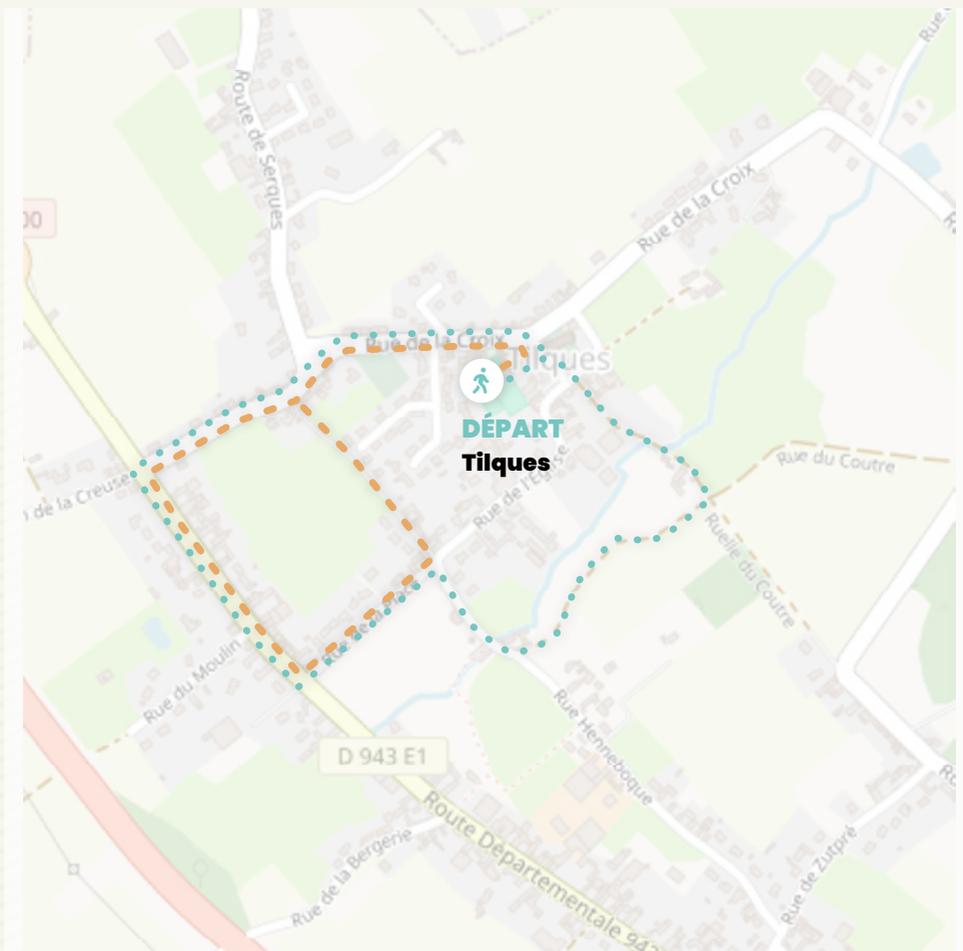
# DÉAMBULATION DANS LE BOURG

📍 Eglise (Rue de la Croix, 62819 Tilques)

En groupe de 4 personnes du même rôle, les participants arpentent le centre-bourg avec la grille de questionnement.

## Une étape pour aborder :

- ➔ L'enquête de terrain et la mise en pratique.



En fonction des conditions météorologiques, deux itinéraires sont proposés.

## Grille de lecture des droits de la nature (AFD) :

<https://www.afd.fr/fr/ressources/droits-de-la-nature>

### Ethique :

- ➔ Le projet entretient-il un rapport de domination (exploitation) avec le milieu ou développe-t-il une approche collaborative entre humains et non-humains ?
- ➔ Le projet repose-t-il sur une relation à la nature basée sur la conservation/restauration uniquement motivée par des avantages économiques ou intègre-t-il une logique de préservation à long terme du capital naturel et de la protection de la biodiversité motivée par une relation de respect et d'empathie vis-à-vis du vivant ?

### Ecologique :

- ➔ Le projet garantit-il le respect, la protection et la préservation des cycles, processus et équilibres écologiques de la Nature ?
- ➔ Le projet veille-t-il à ce que la recherche du bien-être humain contribue plus généralement au bien-être de la Nature, aujourd'hui et à l'avenir ?
- ➔ Le projet intègre-t-il efficacement l'état des connaissances et des informations existantes sur le vivant au processus de décision ?

### Gouvernance :

- ➔ Le projet a-t-il été conçu de manière à intégrer dans sa gouvernance les intérêts des non-humains ? Y a-t-il également d'autres mécanismes de prévention/gestion des risques de violation des droits de la nature ?
- ➔ Les représentants des intérêts non-humains (associations, leaders spirituels, etc) sont-ils reconnus par la communauté comme légitimes pour défendre les intérêts de la nature ?

### Culture :

- ➔ Le projet permet-il de valoriser le lien entretenu par les populations locales avec leur milieu de vie, leurs cosmovision et pratiques traditionnelles ?
- ➔ Le projet porte-t-il un nouveau récit vis-à-vis de l'Anthropocène pour valoriser un modèle économique en harmonie avec le Vivant ?







## **ESPACES PUBLICS ET VOIX DU FUTUR : CO-CONSTRUIRE DES ESPACES PUBLICS VIVABLES ET VIVANTS**

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- ➔ **Guide de l'Agence française de développement (AFD) sur les droits de la nature** : <https://www.afd.fr/fr/ressources/droits-de-la-nature>
- ➔ **Proposition méthodologique pour inviter le vivant à la table des politiques locales** : [https://ftp.vraimentvraiment.com/ba/BA\\_Guide\\_MicroparlementsDu-Vivant\\_Weblight.pdf](https://ftp.vraimentvraiment.com/ba/BA_Guide_MicroparlementsDu-Vivant_Weblight.pdf)
- ➔ **Blog Missions Publiques, « Comment écouter ceux qu'on n'entend pas ? »** : <https://missionspubliques.org/comment-ecouter-ce-quon-nentend-pas/>
- ➔ **Blog Missions Publiques, « Donner de la voix et la voix aux générations futures »** : <https://missionspubliques.org/donner-de-la-voix-et-la-voix-aux-generations-futures/>
- ➔ **Site web de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice**: <https://gip-ierdj.fr/fr/actualites/publication-de-la-premiere-etude-de-lierdj-droits-des-generations-futures/>
- ➔ **Article « Ecologie et urbanisme : comment les experts du vivant peuvent-ils contribuer à la conception du cadre urbain ? »**, Robain Chalot, VertigoO : <https://journals.openedition.org/vertigo/16561>

➔ **La bibliographie réalisée dans le cadre de la 45<sup>ème</sup> Rencontre des agences d'urbanisme sur le thème "Espace(s) public(s) en débat(s)"** : <https://fnau45.aud-stomer.fr/fr/programme/les-ateliers>